

Présentation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Présentation](#) > [Organisation](#) > [Le mot du Doyen](#)

Le mot du Doyen Nelidoff - janvier 2019

Le mot du doyen (janvier 2019)

En cette période de reprise, je tiens, tout d'abord, à vous souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2019, à vous, à vos familles et à toutes les personnes qui vous sont proches.

J'élargis ces vœux à notre Faculté de droit et science politique qui aborde une année riche de dossiers importants.

-Nous allons vivre la saison 2 de la procédure parcoursup dont on a tant parlé l'an dernier et dont on pourra commencer à apprécier les résultats (que j'espère positifs en terme de réussite de nos étudiants) à l'issue des jury faisant suite aux examens du premier semestre. Je forme le vœu que nous puissions fonctionner, cette année, en rythme de croisière. Je remercie, une nouvelle fois, tous les collègues qui ont accepté de faire partie des treize commissions mises en place pour les différents parcours relevant de la Faculté auxquels s'ajoutera cette année l'accès en L1 de la Formation Ouverte à Distance que nous allons ouvrir à la rentrée de septembre 2019.

-Nous allons également commencer la procédure d'auto-évaluation qui porte sur nos formations (L-M-D) et nos centres de recherches. Beaucoup de collègues seront sollicités dans le cadre de cette procédure qui nécessite une attention particulière car elle permettra, à l'issue du dialogue noué avec les experts de l'HCERES, de faire le bilan de nos activités, par rapport aux recommandations précédentes, dans une démarche d'amélioration de la qualité et de déboucher ensuite sur la prochaine accréditation pour la période 2022-2027.

-Nous allons terminer le gros dossier de la réforme de la Licence en droit. Cette réforme n'est pas facile à mettre en œuvre et les arbitrages sont délicats. Mon objectif est de présenter prochainement au Conseil de Faculté le projet portant sur l'intégralité des trois années de Licence par souci de cohérence, même si la mise en œuvre se fera de manière progressive, en commençant par la L1 à la rentrée de septembre 2019. Les débats précédents nous ont permis d'acquérir une double certitude. Notre Licence doit rester généraliste, spécialement en L1 et L2 mais elle doit être également mieux articulée sur nos Masters, spécialement en L3. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que nous réfléchissions ensemble sur le cycle Master qui doit gagner en lisibilité de notre offre de formation. Il nous faut également profiter de cette réforme pour mieux former nos étudiants en compétences linguistiques et dans la maîtrise et l'utilisation des ressources numériques.

Il y a donc beaucoup de « pain sur la planche » en ce début d'année 2019.

Je forme le vœu que nous parvenions, dans une relation de bienveillance mutuelle à relever ensemble tous ces défis.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et science politique

Mise à jour le 7 janvier 2019

Editos précédents

[Voir tous les Editos](#)